

---

## [Ici commence la mer](#)

Pour préserver les cours d'eau et la Seine, la Métropole installe six filets anti-déchets à la sortie des égouts. Une opération rendue possible grâce au mécénat d'entreprises.

Marée basse, temps clair : les conditions sont réunies, ce 17 novembre pour l'installation d'un filet sur la sortie des égouts, au sud du pont Jeanne-d'Arc. L'exutoire rejette les eaux pluviales de la rive gauche de Rouen dans la Seine par un trou ovoïde de 2,2 m de haut sur 1,9 m de large. Les ouvriers sont installés sur une barge amarrée au quai. Ils posent le cadre métallique qui sert de support au filet en cordage prévu pour retenir là les déchets qui se déversent via les réseaux de collecte des eaux de pluie : plastique, aluminium, mégots de cigarette, mousse, verre, polystyrène... Tout ce qu'on jette ou laisse emporter par la pluie et le vent sans y penser vraiment, et qui pollue rivières et océans.

La solution a été testée à Malaunay, où des filets ont été installés sur le Cailly dès novembre 2020. Une expérience concluante : la Métropole a décidé d'aller plus loin. Deux filets sont ainsi installés sur la Seine à Rouen, au pied du Jeanne-d'Arc, rive gauche, et aux Arpents (Pré-aux-Loups), rive droite. Deux filets ont été installés sur la Seine à Amfreville-la-Mivoie, et deux en rivière du Cailly viennent remplacer les filets tests qui ont fait leurs preuves.

Les filets seront relevés régulièrement. Et les déchets collectés alimenteront des études scientifiques, en partenariat avec le LEESU (Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes urbains). L'achat et la pose des six filets représente un investissement de 110 000 €, auquel il faut ajouter la collecte, le nettoyage et l'analyse des déchets, soit un budget global de 150 000 €. Un appel au mécénat a été lancé par la Métropole en mai 2021 auprès des entreprises pour accompagner l'extension du dispositif en Seine. Les huit mécènes de cette opération innovante sont : Novacel, EJ, Alise environnement, Groupe Laguerre, Pollustock/Sogeti, Normandie en Seine, HAROPA-Port et l'Agence de l'eau, pour un montant total de 120 000 €.

Image



---

[View PDF](#)